



L'équipage de Chambray en gare d'Evreux ; l'effectif de la meute est de 33 chiens.

Élevage

Les chiens du Marquis de Chambray et les nôtres

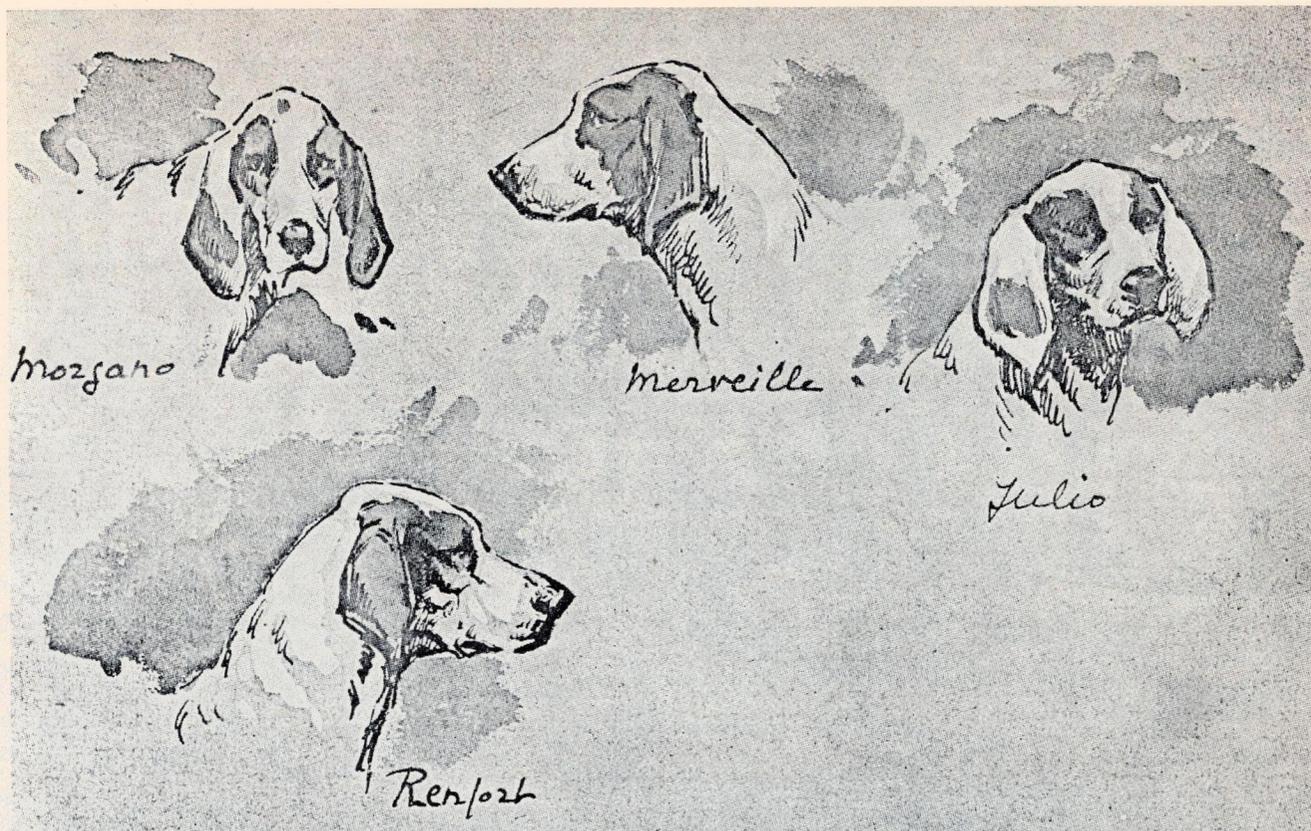
La lecture des récits abondants et généralement fort distrayants de la vie des équipages d'antan donne au veneur d'aujourd'hui des indications qui méritent réflexion. Tel est le cas de l'histoire de l'équipage du Marquis de Chambray, racontée par M. de Gasté.

Son témoignage sur les chiens du Marquis mérite, en particulier, qu'on s'y arrête car — dans la mesure où il peut être considéré comme sincère et véritable — il va à l'encontre de l'image stéréotypée que se font nos contemporains des équipages d'il y a un siècle, en même temps qu'il incite à se poser des questions sur les principes et les méthodes d'élevage.

Le Marquis de Chambray a chassé soixante saisons de 1851 à 1910. Il a pris 2 466 cerfs et a fait une saison et demie, peu après 1900, sans manquer un seul animal.

Or son équipage a vécu et prospéré — c'est le moins qu'on puisse dire — en pratiquant la consanguinité dans l'élevage à un point qu'aucun de nos équipages actuels n'oserait, sans doute, se permettre.

Le marquis de Chambray monta son équipage à partir de chiens blanc et orange qu'il trouva chez des gardes, au voisinage des forêts de Breteuil, Conches et Evreux. Jusqu'au jour où il les mit dans la voie du cerf, ils s'illustraient surtout dans le cours du lièvre. Tel était notamment le cas de Cajolant, réputé pour sa capacité à forcer seul les lièvres, qui fut à l'origine de l'élevage du chenil. Selon M. de Gasté, qui reproduit sans doute l'opinion des familiers de l'équipage et des veneurs de son époque, ces chiens blanc et orange auraient été sans aucun doute possible, les descendants des « chiens blancs du roi » dispersés au moment de la Révolution. Le roi et les princes entretenaient, en effet, des meutes de cette race dans les chenils situés à Evreux et Breteuil. La ressemblance avec ces sujets, d'après l'iconographie de l'époque, aurait été frappante. Tout ceci pour dire — ce qui n'est pas sans intérêt pour la suite — que la souche du chenil appartenait très probablement, comme le souligne M. de Gasté, à une race fixée depuis longtemps.



Les chiens des premières années. En haut, la célèbre Merveille.

Or, en soixante années d'élevage à partir de cette souche, le marquis de Chambray n'eut recours à un apport de sang extérieur à son chenil qu'à deux reprises — vous lisez bien : deux reprises.

La première fut en 1875, vingt-cinq ans après la création de l'équipage. L'effectif de la meute avait été très réduit pendant la guerre de 1870-1871. Pour le reconstituer — plus, semble-t-il, que dans un souci de retrempe — le marquis fit présenter deux chiennes appartenant à l'un de ses boutons à Rudhomme, petit-fils de Cajolant. Elles étaient, nous dit-on, de la race des chiens du Poitou. Toutefois, cet apport de sang neuf resta de portée limitée : le maître d'équipage ne s'appliqua pas à le faire rejaillir, par des croisements successifs, sur l'ensemble du chenil. Il garda en effet une seule chienne de ce croisement, Merveille, qui fut toujours croisée avec un étalon blanc et orange du chenil. L'apport de sang étranger fut donc extrêmement limité, et tous les chiens du chenil n'en bénéficièrent pas. Néanmoins, il fit merveille et « les saisons se succédèrent, plus brillantes les unes que les autres », avec un taux de réussite impressionnant : 87 % de prises.

Des témoignages concordants

La seconde infusion de sang extérieur eut lieu en 1891, soit quinze ans plus tard. A l'époque, le Marquis de Chambray accepta de M. Olry une chienne de l'équipage de Souvilly : « Perçante ». Elle était également de la race du Poitou. La chienne fut strictement affectée à l'élevage et eut vingt-cinq produits qui, tous, entrèrent au chenil. Cette fois, le dosage de sang nouveau fut donc beaucoup plus fort qu'au premier croisement, et tous les chiens de l'équipage bénéficièrent de cet apport. Ce fut tout jusqu'en 1910...

L'historiographe de l'équipage observe que celui-ci connut ses plus grands succès après ces deux expériences — il est vrai que le taux de réussite variait entre 82 %, niveau le plus médiocre, et 100 %. Ce fut le cas de la saison 1908-1909 où l'équipage ne manqua pas une seule fois. M. de Gasté note que

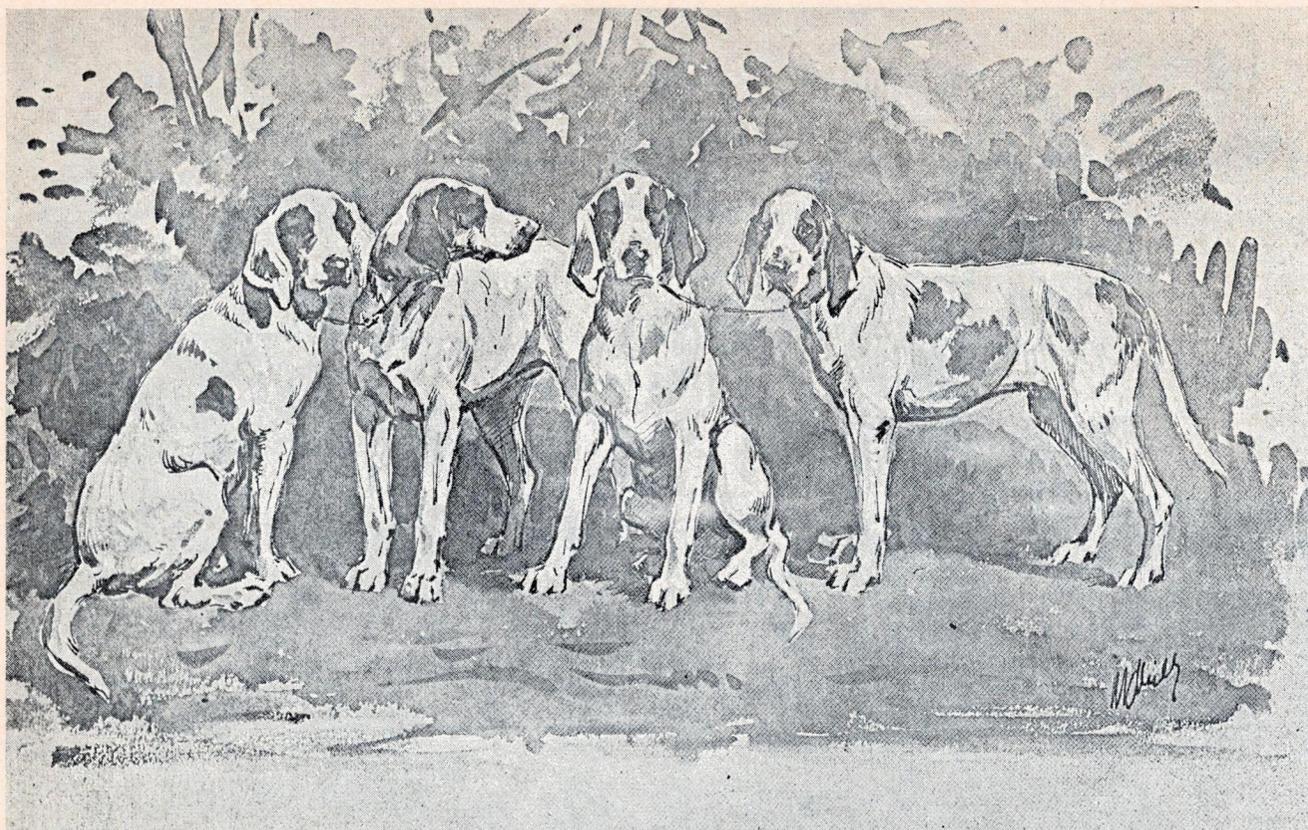
du 4 janvier 1907 au 23 novembre 1909, 97 cerfs furent portés bas à la suite. Pourtant, il semble que M. de Chambray ne se soit résolu à pratiquer ces croisements qu'à regret. La première fois, il s'abstint d'en tirer toutes les conséquences, la seconde, il ne se décida qu'après la naissance d'une portée comportant trois chiens « sans sexe bien défini ».

Cette technique d'élevage surprendrait moins si elle avait été pratiquée sur la base d'un effectif très important permettant de maintenir, à l'intérieur du chenil, des « lignes » distinctes. Or, il n'en était apparemment rien.

M. de Gasté ne dit pas combien il avait de chiens de meute, mais il précise que le marquis élevait de façon parcimonieuse : tout juste était-ce s'il rentrait chaque année une dizaine d'élèves. Ce qui donne à penser que la meute ne devait guère compter plus d'une cinquantaine de chiens.* Ceci s'explique d'ailleurs assez bien par le fait que l'équipage vivait une sorte de déplacement permanent et allait, à travers toute la Normandie, d'installation provisoire en installation précaire.

Ce chiffre aussi mérite réflexion. Car l'équipage de Chambray, à partir de 1875, chassa souvent trois fois par semaine, du 1^{er} septembre au 1^{er} mai ; et les chiens du marquis, chasseurs, criants, mais extrêmement collés à la voie et lents, prenaient souvent en quatre, cinq ou six heures, après des par-

* En fait, si l'on se rapporte à d'autres témoignages de l'époque, ce chiffre dépasse probablement la réalité. Dans ses mémoires, le Baron de Dorlodot écrit : « Le Marquis de Chambray attaquait à la vieille manière avec deux ou trois rapprocheurs et découplait tout au plus une vingtaine de chiens lorsque l'animal était lancé et on donnait un ou deux relais de quatre chiens si possible pendant la chasse ». Cela faisait 25 à 30 chiens au maximum à la chasse. Et si l'on observe les diverses photos de la meute au grand complet, à l'occasion de ses déplacements ou pour ces « portraits de famille » qu'on affectionnait jadis, on n'y compte guère que 35 chiens.



De gauche à droite : Julio, Morgano, Pinsapo, Lucifer.

cours parfois considérables accomplis dans des territoires qui changeaient constamment. Nos chiens d'aujourd'hui seraient-ils capables d'un service aussi intensif ?

Dernière précision : M. de Gasté ne se souvient pas qu'il y ait jamais eu aucune maladie au chenil durant les soixante saisons où l'équipage chassa. Il note que, « heureusement », la pneumonie infectieuse n'existait pas à cette époque... Vaccins et antibiotiques non plus...

Or l'équipage découplait absolument par tous les temps, ne se laissait arrêter par rien. Il était familier des forêts des confins de l'Eure-et-Loir et de l'Orne, où les étangs sont fort nombreux. Comme on ne servait qu'au couteau — sans s'inquiéter d'hallalis parfois « interminables » — il arrivait qu'on laisse un cerf à l'eau. Dans ce cas, on bivouaquait au bord de l'étang, et les piqueux, à intervalle régulier durant la nuit, faisaient avec des chiens le tour de l'étang pour s'assurer que l'animal n'en était pas sorti — en décembre ou janvier...

De Brotonne à Ecouves

Un détail supplémentaire : pour aller de territoire en territoire, l'équipage se déplaçait le plus souvent à pied — sauf quand il pouvait louer un wagon de chemin de fer pour chiens et chevaux — et ses territoires s'étendaient de Brotonne à Ecouves.

La santé de nos chiens ne souffrirait-elle pas de telles conditions de vie ? Il est vrai que ceux du Marquis de Chambray étaient bâtis en force à un point tel qu'ils feraient aujourd'hui pâlir d'envie nos transfuges anglais. Néanmoins l'expérience de l'équipage de Chambray conduit à se poser deux questions, que d'aucuns jugeront naïves — ou sacrilèges :

— ne sous-utilisons-nous pas nos chiens aujourd'hui ?

— ne surestimons-nous pas beaucoup les périls de la consanguinité ?

Réponse aux deux questions sur les chiens du Marquis de Chambray

La réponse à ces questions sera très brève, mais l'une comme l'autre mériteraient de nombreux commentaires et explications.

Ne sous-utilisons-nous pas nos chiens aujourd'hui ?

Les chiens du siècle dernier étaient certainement plus rustiques que les nôtres ; ils avaient une vie plus saine, alors que leur alimentation était certainement moins bonne que celle que nous donnons à nos chiens, surtout depuis quelques années. La preuve en est que la taille de nos chiens d'ordre ne cesse d'augmenter : il y a cent ans les chiens étaient plus petits, et il y a trente ans, et même moins, l'une des craintes majeures était que la taille ne diminue. Il y a donc là une question de nourriture qui est intervenue chez les chiens comme chez les hommes.

Par ailleurs, les meutes du siècle dernier vivaient certainement dans un cercle beaucoup plus restreint, et n'étaient pas vouées aux attaques microbiennes et à la pollution qui ne cessent d'envahir nos chenils. Les chiens n'étaient pas soumis aux brassages des populations canines ni aux brassages des populations humaines porteurs de germes.

Il faut reconnaître cependant qu'à l'heure actuelle la mortalité dans les chenils a beaucoup diminué depuis que les maîtres d'équipage, après beaucoup d'hésitations, ont adopté la vaccination. Une forme de mortalité reste importante dans certains équipages : celle des chiots à la naissance et des lices à la mise bas.



L'élevage au chenil de Chambray.

Quant à la tenue de nos chiens, nous ne pouvons certainement pas leur donner le même entraînement qu'il y a des dizaines d'années. Nous ne les utilisons pas de la même façon. Nous n'avons plus les mêmes facilités pour les sortir du fait de la circulation, nous ne pouvons plus retraire sagement pendant de longues heures, les dangers de la route... et l'urgence de nos occupations nous en empêchent. « Les temps ne sont plus »...

Les chasses sont moins longues, les chiens sont plus vite, or il semble bien que la vitesse use davantage. Autrefois, les effectifs étaient plus importants ; les chiens du Marquis de Chambray étaient lents et il y avait plusieurs relais successifs.

Quant à la deuxième question : « **Ne surestimons-nous pas beaucoup les périls de la consanguinité ?** »

Il est bien difficile d'avoir une opinion précise sur une expérience de pratique de la consanguinité dans l'élevage qui s'étend sur un grand nombre d'années sans avoir à sa disposition le livre de chenil.

Il semble bien, en premier lieu, que le Marquis de Chambray possédait au départ un lot d'une certaine homogénéité, tout au moins au point de vue robe.

La consanguinité lui a certainement permis d'améliorer ce lot homogène en qualités morphologiques puisque la Commission des standards de la Société de Vénérerie, composée de MM. Roger Laurent, du Souzy et Bertin, a donné au chien de Chambray en 1920 un standard que l'on peut lire dans le manuel de 1930. Le chien « Chambray » était un chien rustique, bien établi, avec une tête de bon Anglo-Français blanc et orange tel qu'on le voudrait actuellement, d'une taille de 24 à 25 pouces pour les chiens, de 20 à 21 pouces pour les chiennes. Cette différence aurait été l'une des caractéristiques de la race.

Mais M. de Chambray avait aussi un lot homogène en qualités fonctionnelles, comme le prouvent ses performances. Il n'utilisa de sang étranger qu'à deux reprises, d'après M. de Gasté. Néanmoins l'excellent Cajolant blanc et orange, petit, lourd, au poil dru, pour le Comte de Nétumières, était de sang étranger, puisque d'origine inconnue, acheté 150 francs par un

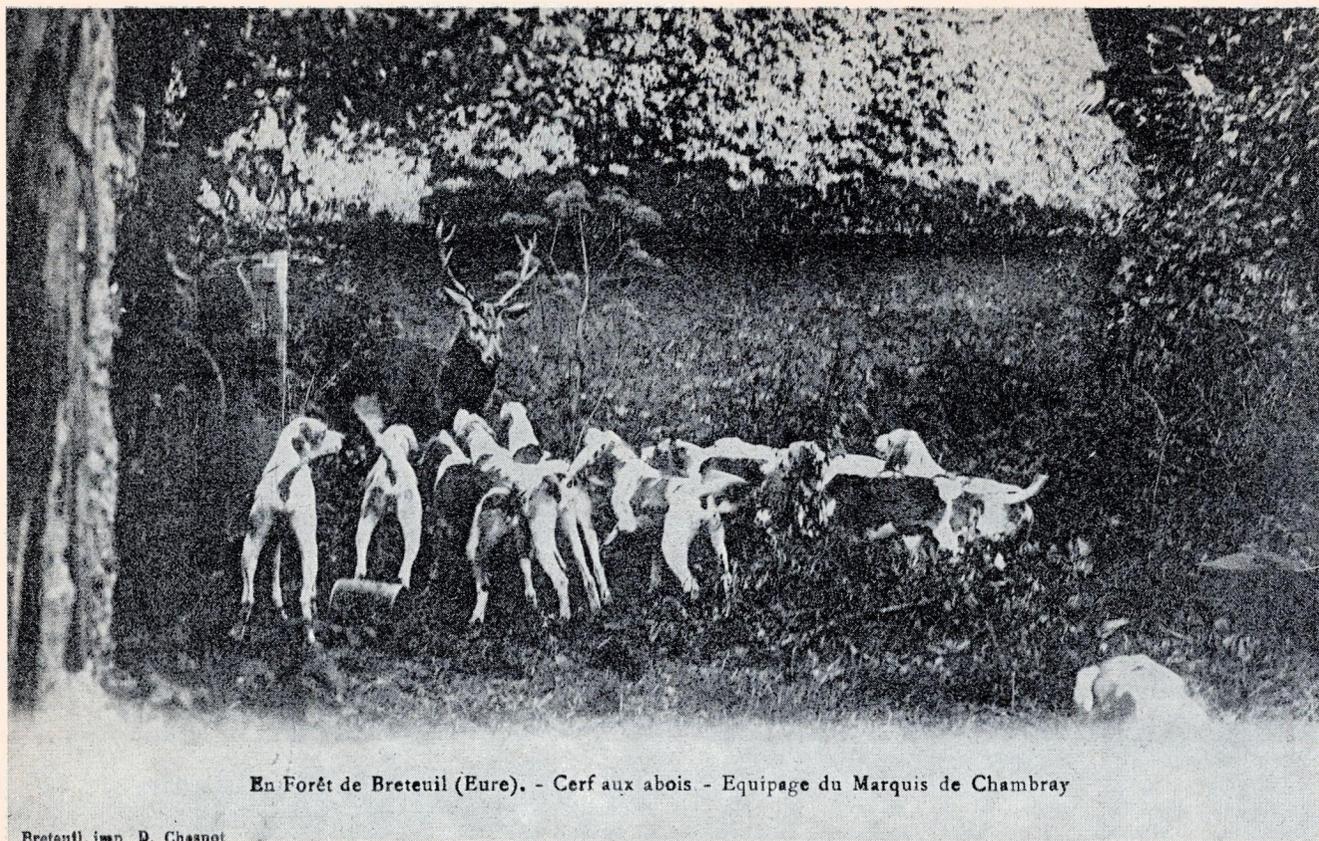
ami du maître d'équipage. Il lui fit couvrir deux chiennes : Rosette et Vestale, dont les produits constituèrent la souche de l'équipage. Merveille, qui fut la seule lice de cette union, fut toujours croisée avec un étalon blanc et orange du chenil. Durant sa vie elle a pu produire cinquante ou soixante chiots.

De plus il y eut au chenil deux ou trois chiens ayant du noir dans la robe, remarquables en chasse : Sanglion, Cerf Volant et Bruno. Il serait bien étonnant que le Marquis de Chambray n'ait pas cédé à la tentation de les utiliser au moins une fois pour retremper son sang, bien qu'ils aient du noir. Comme je l'ai déjà écrit, nul n'est obligé de publier son « arrière-cuisine » ! Quoiqu'il en soit, il faut admettre qu'il n'a pratiqué l'outbreeding qu'avec parcimonie en soixante ans. C'est dire combien les méfaits de la consanguinité sont faibles quand elle est bien conduite.

« L'épi de Cajolant »

Le Marquis de Chambray a eu la chance que Cajolant ait été un « raceur », ainsi que son petit-fils Rudhomme, ce qui n'est pas toujours vrai pour les sujets d'élite. Cajolant et Rudhomme étaient des « raceurs », puisqu'on a retrouvé dans leur descendance, et l'on considère que c'est un critère d'espèce, « l'épi de Cajolant », un épi de poils situé sur la bosse occipitale. Il est remarquable que cet « expérimental » de la consanguinité qu'était le Marquis de Chambray, sans avoir les connaissances que nous avons, ait noté, avec le sens aigu de l'observation propre aux grands éleveurs, que les chiens porteurs de l'épi de Cajolant étaient souvent, comme leur ancêtre, de change. Observation importante du point de vue génétique, puisqu'elle montre qu'un gène peut conditionner plusieurs caractères, ce phénomène étant connu actuellement sous le nom de pléiotropie.

Il est donc certain que le Marquis de Chambray a utilisé la consanguinité linéaire et colatérale. Il serait



En Forêt de Breteuil (Eure). - Cerf aux abois - Equipage du Marquis de Chambray

Breteuil, imp. D. Chesnot

Sur cette carte postale, le dernier cerf qu'a vu prendre le Marquis de Chambray.

intéressant de savoir s'il a eu l'audace, et je n'en serais pas étonné, de pratiquer des accouplements incestueux, qui sont les véritables tests d'élevage pour apprécier les qualités morphologiques et fonctionnelles donc de chasse, d'une lignée. Sans la consanguinité, ses chiens n'auraient jamais eu de standard, car ils n'auraient pas eu l'homogénéité nécessaire et ils n'auraient certainement pas eu leurs indéniables qualités de chasse.

On peut donc dire, qu'à l'image du Marquis de Chambray, les Beauchamp, les Guyot, M. Anthony Hublot du Rivault plus récemment, qui, quand il a voulu refaire le Billy après la guerre de 1940, a fait naître plus de cent chiots de Blondinette, la fille de Turbulent et de Volga, tous ces grands expérimentaux étaient des précurseurs de l'élevage moderne, basé sur l'observation, alors que la génétique n'avait pas encore fait ses premiers pas. Ils ont prouvé les bienfaits de la consanguinité, indispensable en élevage dans toutes les races, et ils ont su apporter le sang étranger quand il le fallait.

Une arme à double tranchant

Il n'est absolument pas certain, par contre, que les chiots nés avec une malformation génitale, et qui ont décidé le marquis de Chambray à pratiquer une infusion de sang extérieur, soient à classer parmi les méfaits de la consanguinité. Ceux-ci se manifestent le plus souvent par d'autres troubles, en particulier du caractère et, à plus longue échéance, par des dégénérescences morphologiques, plutôt que par des malformations. Tous leurs collègues, comme beaucoup aujourd'hui, craignaient alors la consanguinité. Or il faut savoir, comme l'a dit Lusch, que la consanguinité n'est pas le crime, mais qu'elle révèle le crime. Arme à double tranchant, elle permet d'extérioriser les qualités comme les défauts cachés, elle exige donc une grande sélection et l'utilisation de géniteurs que l'on aura testé auparavant.

Les résultats de la consanguinité, comme l'écrit si bien le Docteur Surget dans un excellent article sur les Bergers Belges, sont toujours rapides, contrairement à ceux obtenus avec la sélection. Ils sont même brutaux quand il s'agit de « in on in » (père et fille, fils et mère, frère et sœur). Les mauvais effets de la consanguinité sont souvent imputables à l'hétérozygotie, toujours due à une retrempe dans les générations antérieures. Là, au contraire, il faut continuer la consanguinité et non l'arrêter, faute de tout perdre.

Il faut choisir ses géniteurs parmi un nombre important d'excellents individus venus d'alliances entre familles éloignées, pour commencer la consanguinité. Il est indispensable que les éleveurs travaillent en étroit accord, chacun sélectionnant des lignées différentes, mais identiquement typées. Le développement simultané de plusieurs lignées, est, en effet, une garantie contre l'involontaire mais inévitable pertes de gènes résultant de la consanguinité.

Personnellement, ayant beaucoup élevé, j'ai utilisé la consanguinité, allant jusqu'à l'accouplement incestueux après une sélection sévère. Je reviendrai certainement un jour sur cette question, ce problème intéressant beaucoup d'amateurs de chiens courants. Une expérience au club de Beagle pour produire de nouvelles lignées de Beagles-Harriers est en train de prouver combien la consanguinité est indispensable pour fixer une race.

Nous vous proposerons dans les prochains numéros quelques articles à ce sujet.

Emile Guillet

Nous remercions très vivement Mme Emilienne Joineau, et Mlle Simone Joineau, épouse et fille de Piqu'Hardi, qui fut Second Piqueux chez le Marquis de Chambray et Premier Piqueux chez M. Roger Laurent, de nous avoir communiqué les photos illustrant cet article.

Les dessins, de Karl Reille, sont reproduits du livre de Maurice de Gasté : « L'équipage de Chambray ».

Nous prions le lecteur d'excuser la qualité technique médiocre de ces documents : ils ont plus d'un demi-siècle !